

Du « Petit Paris du Levant » à  
l'« Alsace Lorraine de la Turquie » :  
Le sandjak d'Alexandrette entre enjeux  
stratégiques et identitaires, 1860-1945

COSIMA FLATEAU

---

**Résumé**

Le *sandjak* d'Alexandrette, circonscription ottomane, rattaché à la Syrie sous mandat français après la Première Guerre mondiale, est cédé par la France à la Turquie en 1939. À partir des années 1860, les intérêts multiformes des grandes puissances européennes s'y sont déployés en dépit des ruptures politiques et économiques. Des familles d'origine européenne y ont développé leurs affaires commerciales, vice-consulaires et familiales, tissant des relations étroites entre l'Empire ottoman puis la Syrie et la Turquie, et l'Europe.

**Mots-clés** : Levantin – Vice-Consulat – Méditerranée – Réseaux – Stratégies – Identités.

**Abstract**

***From the « Petit Paris du Levant » to the « Alsace Lorraine de la Turquie » : the Sandjak of Alexandretta between Strategic and Identity Goals (1860-1945)***

*The sandjak of Alexandretta, an Ottoman district that was annexed by the French Mandate in Syria after First World War, was then ceded by France to Turkey in 1939. As from the 1860s, the multifaceted interests of the European powers unfolded in the city and its hinterland despite political and economic major disruptions. Families of European origin developed their commercial, vice-consular, and personal affairs by forging close relations between the Ottoman Empire, then Syria and Turkey on the one hand, and Europe on the other hand.*

**Keywords:** *Levantin – Vice-Consulate – Mediterranean – Network – Strategy – Identities.*

« D'une très grande intelligence, d'une adresse extraordinaire et d'un savoir-faire peu commun mais manquant absolument de sens moral, le Sieur Augustin Catoni est l'un des plus parfaits sacripants qui aient jamais vécu sur la terre de Syrie<sup>1</sup> ».

Brouillé avec les autorités consulaires françaises depuis qu'il a accepté le vice-consulat du Portugal puis celui de l'Angleterre à Alexandrette avant d'embrasser la nationalité britannique<sup>2</sup>, Augustin Catoni fait partie de ces Levantins qui irritent autant qu'ils fascinent les puissances européennes au début du xx<sup>e</sup> siècle. Elles ont besoin d'eux pour défendre leurs intérêts, et se méfient pourtant de leur versatilité.

Alexandrette, au xix<sup>e</sup> siècle, est une échelle ottomane, une ville-port où se mêlent populations turques, arabes et kurdes, et quelques familles d'origine européenne qui y font des affaires. Discrète ville portuaire, elle est pourtant au centre d'enjeux diplomatiques majeurs incarnés et défendus sur place par une communauté levantine qui détient les vice-consulats de la ville et exerce un quasi-monopole sur l'activité de représentation maritime.

L'étude de leur cercle étroit, de leurs rapports avec leurs autorités de tutelle, de leur engagement dans l'aménagement urbain et la société locale permet de proposer une histoire de la ville qui articule les enjeux stratégiques et identitaires du sandjak entre les années 1860 et 1945. Elle peut se fonder

---

<sup>1</sup> MAE, 426QO, 43, vice-consul à consul Alep, Alexandrette, 26 mai 1902.

<sup>2</sup> Cosima Flateau est actuellement professeur agrégée en CPGE économique. Elle a soutenu, le 25 septembre 2020 à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sa thèse intitulée *Du « Petit Paris du Levant » à l'« Alsace-Lorraine de la Turquie » : Le sandjak d'Alexandrette entre enjeux stratégiques et identitaires (1860-1945)*, sous la direction de Laurence Badel. Le jury était constitué de M. Stanislas Jeannesson (université de Nantes), M. Jérôme Bocquet (Université de Tours), Mme Marie-Carmen Smyrnelis (Institut Catholique de Paris), M. Fabrice Jesné (université de Nantes), Mme Anne Couderc (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne). Cette thèse a par ailleurs reçu le prix Jean-Baptiste Duroselle 2021.

sur des archives inédites et une historiographie de l'Empire ottoman et des relations internationales renouvelée depuis trois décennies.

Les fonds diplomatiques des puissances européennes présentes dans la région (France, Grande-Bretagne, Italie, Allemagne), dont certains n'ont jamais été exploités (Italie), révèlent le fonctionnement des vice-consulats et l'action multiforme des représentants des puissances européennes dans l'échelle. Les archives des compagnies maritimes européennes desservant l'échelle (Messageries maritimes), des congrégations religieuses (Carmes et Lazaristes) et surtout les archives privées des familles de notables européens (Belfante, Catoni) et ottomans d'Alexandrette (les Makzoume) ou d'Alep (les Poche et les Marcopoli) affinent et parfois contredisent les informations tirées de la documentation diplomatique.

### Des « hommes de l'entre-deux<sup>3</sup> »

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le commerce d'Alexandrette est aux mains des Belfante, des Catoni et des Levante. Installés dans l'Empire ottoman dans les années 1860, ils se sont spécialisés dans le métier de « transitaire » : la représentation et l'assurance des compagnies maritimes. Ces dynasties familiales embrassent également des fonctions de représentation consulaire des puissances européennes. Les travaux récents d'histoire sociale de l'Empire ottoman ont mis en lumière la capacité des acteurs locaux à s'adapter et à participer aux transformations sociales, politiques et économiques provoquées par l'expansion des intérêts européens au Levant. Ils ont enrichi l'histoire des réseaux familiaux et commerçants en

---

<sup>3</sup> Bernard Heyberger, Chantal Verdeil (dir.), *Hommes de l'entre-deux. Parcours individuels et portraits de groupes sur la frontière de la Méditerranée (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Les Indes savantes – Rivages des Xantons, 2009.

Méditerranée<sup>4</sup>. Les réseaux méditerranéens de ces notables d'Alexandrette manifestent la possibilité de s'insérer dans la société ottomane tout en gardant des relations étroites avec l'Europe.

## Un Empire ottoman en plein effort de modernisation

L'histoire des relations internationales extérieures de l'Empire ottoman au XIX<sup>e</sup> siècle a elle aussi été largement révisée depuis trois décennies pour remettre en cause la vision d'un Empire ottoman victime passive de la domination des puissances étrangères. Les dernières décennies de l'Empire, en particulier, ont fait l'objet d'un renouveau historiographique<sup>5</sup> qui met en avant le formidable mouvement de réforme entrepris dans les domaines politique, juridique, commercial, militaire et urbanistique<sup>6</sup>.

---

<sup>4</sup> David Sabeian et Simon Teuscher, *Rethinking European Kinship. Transregional and Transnational Families in Europe and Beyond. Experiences since the Middle Ages*, New York, Bergahn Books, 2011 ; Elena Frangakis-Syrett, « Les réseaux commerciaux et l'intégration au marché mondial de la Méditerranée orientale, un aperçu historique », dans *Méditerranée et Mer Noire entre mondialisation et régionalisation*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 183-196 ; François Georgeon, Paul Dumont (dir.), *Vivre dans l'Empire ottoman. Sociabilités et relations intercommunautaires (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; Hervé Georgelin, *La fin de Smyrne. Du cosmopolitisme aux nationalismes*, Paris, CNRS Éditions, 2005 ; Jens Schmitt, *Levantiner. Lebenswelten und Identitäten einer ethnokonfessionellen Gruppe im osmanischen Reich im "langen 19. Jahrhundert"*, Munich, R. Oldenbourg Verlag, 2005 ; Marie-Carmen Smyrnelis, *Une Société hors de soi. Identités et relations sociales à Smyrne aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Louvain Peeters, Turcica, vol. X, 2005 ; voir aussi le compte rendu de Bernard Lory, sur l'ouvrage de Meropi Anastassiadou, *Salonique 1830-1912. Une ville ottomane à l'âge des Réformes* », *Balkanologie*, Vol. III, n° 1, 1999.

<sup>5</sup> Cem Emrence, « Imperial Paths, Big Comparisons : The Late Ottoman Empire », *Journal of Global History*, n° 3, 2008, p. 289-311.

<sup>6</sup> Selim Deringil, *The Well-Protected Domains : Ideology and the Legitimation of Power in the Ottoman Empire, 1876-1909*, London, I.B. Tauris, 1999 ; Odile

Alexandrette témoigne de ces modernisations tous azimuts. La petite ville se transforme sous l'action conjointe des autorités ottomanes, des entreprises européennes et des instances locales. La construction d'un port moderne capable d'accueillir des compagnies maritimes toujours plus nombreuses achève d'ancrer la ville dans une économie-monde dans laquelle les transitaires prennent une place décisive. Les élites locales d'Alexandrette, qu'elles soient ottomanes ou d'origine étrangère, contribuent à orienter et façonner les relations politiques ou économiques qu'entretient l'Empire avec l'étranger.

## Des vice-consuls au cœur des enjeux politiques, économiques et culturels

Les dynasties commerciales d'Alexandrette deviennent des dynasties consulaires indispensables aux puissances européennes. Leur histoire contribue ainsi aux travaux sur le personnel et la « diplomatie consulaire<sup>7</sup> »

---

Moreau, *L'Empire ottoman à l'âge des réformes. Les hommes et les idées du « Nouvel ordre militaire », 1826-1914*, IFEA, Paris, Maisonneuve et Larose, 2007 ; Mafalda Ade, « Ottoman commercial law and its practice in Aleppo province (1850-1880) », in Suraiya Faroqhi, Gilles Veinstein (dir.), *Merchants in the Ottoman Empire*, Paris, Louvain, Peeters, Collection Turcica, Vol. XV, 2008.

<sup>7</sup> Jörg Ulbert, Gérard Le Bouëdec, *La Fonction consulaire à l'époque moderne. L'affirmation d'une institution économique et politique (1500-1700)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006 ; Jörg Ulbert, Likian Prijac (dir.), *Consuls et services consulaires au XIX<sup>e</sup> siècle*, Hambourg, DOBU Verlag, 2010 ; Laurence Badel, « Milieux économiques et relations internationales : bilan et perspectives de la recherche au début du XXI<sup>e</sup> siècle », *Relations internationales*, n° 157, 2014/1, p. 18 ; Mathieu Jestin, *Salonique 1781-1913. Une histoire consulaire de la question d'Orient*, Paris, Presses de la Sorbonne, 2018 ; *id.*, « Affirmation d'une diplomatie consulaire à l'époque contemporaine », *Encyclopédie pour une histoire nouvelle de l'Europe*, (en ligne, consulté le 8 juillet 2020) : [<https://ehne.fr/fr/encyclopedie/th%C3%A9matiques/humanisme-europ%C3%A9en/pratiques-diplomatiques-contemporaines/affirmation->

à rebours d'une histoire « par le haut<sup>8</sup> ». Le cas d'Alexandrette contredit par exemple l'opposition entre la figure du consul, auxiliaire de seconde catégorie aux responsabilités commerciales, et celle du diplomate. Les vice-consuls jouent, à Alexandrette comme ailleurs, un rôle d'intermédiaire clé entre leurs autorités de tutelle et la société locale, dans le domaine économique comme dans le domaine politique<sup>9</sup>. L'éloignement des pays étrangers (France, Grande-Bretagne, Italie) et l'exercice d'une diplomatie « à deux échelles » font de ces vice-consuls levantins des relais déterminants, capables néanmoins de conserver une réelle liberté de manœuvre. À l'heure où l'État-nation triomphe, où les procédures de recrutement se rigidifient, ces utiles serviteurs d'États étrangers demeurent paradoxalement des individus aux identités fluides, fidèles avant tout à leurs intérêts. Grâce à leurs réseaux professionnels et familiaux, ils défendent les intérêts des puissances qu'ils servent, tout en profitant du prestige que leur confère leur charge vice-consulaire pour développer leurs propres affaires.

### Le sandjak à la SDN : la résurgence du « concert des nations »

En 1936, la Turquie kémaliste entreprend de réclamer le sandjak d'Alexandrette, qu'elle convoite depuis le début des années 1920 et qui est alors un territoire autonome en Syrie mandataire. Le contentieux est transmis à la Société des nations. Les négociations agitent la SDN entre 1936 et 1939, avant de déboucher sur la cession du territoire à la Turquie à la

---

d%E2%80%99une-%C2%AB-diplomatie-consulaire-%C2%BB-%C3%A0-l%E2%80%99%C3%A9poque-contemporaine].

<sup>8</sup> Laurence Badel, *Diplomatie et grands contrats. L'État français et les marchés extérieurs au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, p. 13-14.

<sup>9</sup> Silvia Marzagalli (dir.), *Les Consuls en Méditerranée, agents d'information. XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Classiques Garnir, 2015.

veille de la Seconde Guerre mondiale. L'histoire du sandjak contribue ainsi à celle des organisations internationales, et notamment de la SDN dont le fonctionnement et les actions pendant l'entre-deux-guerres ont été considérablement réévalués. L'affaire d'Alexandrette montre comment l'institution pouvait servir de tribune pour faire entendre les revendications des peuples ou éclairer le rôle que jouaient les experts dans l'institution<sup>10</sup>. La cession progressive du sandjak à la Turquie rend compte des procédures de l'institution, du rôle des experts et du poids des États au sein de l'institution. En définitive, l'affaire d'Alexandrette est réglée dans le cadre d'une sorte de « diplomatie de connivence<sup>11</sup> » au sein d'un club tripartite (France, Grande-Bretagne, Turquie), marginalisant à la fois l'institution genevoise et le gouvernement syrien, et témoignant d'une résurgence du « concert des nations ».

---

<sup>10</sup> Susan Pedersen, *The Guardians : The League of Nations and the Crisis of Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2015 ; Mark Mazower, *No Enchanted Palace : The End of Empire and the Ideological Origins of the United Nations*, Princeton, Princeton University Press, 2009.

<sup>11</sup> Bertrand Badie, *La diplomatie de connivence. Les dérives oligarchiques du système international*, Paris, La Découverte, 2011.